

AVEC LE PARC AGRIVOLTAÏQUE DE VERDILLE, CULTIVONS LES ÉNERGIES DU TERRITOIRE !

La France s'est engagée à réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre. Une partie de ses gaz sont émis par la production d'énergie. La loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte publiée en 2016 fixe comme objectif d'atteindre 40% d'énergie renouvelable d'ici 2030. Afin d'affiner cet objectif, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie fixe des trajectoires tous les 5 ans avec des paliers pour chacune des énergies renouvelables.



A ce jour, l'énergie solaire représente 2,5 % de la consommation. Il est prévu qu'à l'échéance 2023, elle représente 5% ainsi qu'à l'échéance 2028, elle puisse atteindre 10%. Ces objectifs ambitieux nécessitent la mise en place de parcs au sol, en plus des installations sur les toitures et les ombrières de parkings.

Le projet en cours de développement sur la commune de Verdille permettra de contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

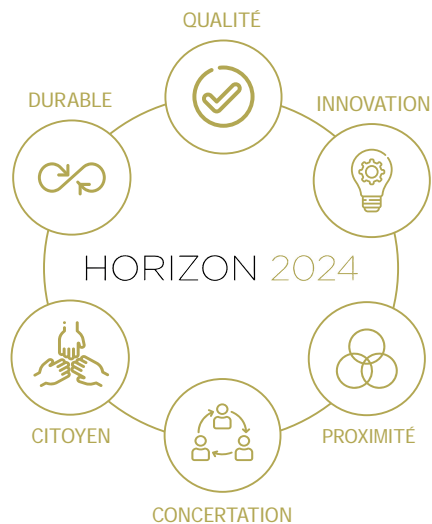
QUI SOMMES-NOUS ?

RP Global est un développeur et producteur indépendant d'électricité avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables.

RP Global France a été créé en 2008 et emploie actuellement 40 collaborateurs.

Son équipe multidisciplinaire couvre tous les métiers du développement, du financement, de la construction, de l'exploitation de parcs éoliens et photovoltaïques.

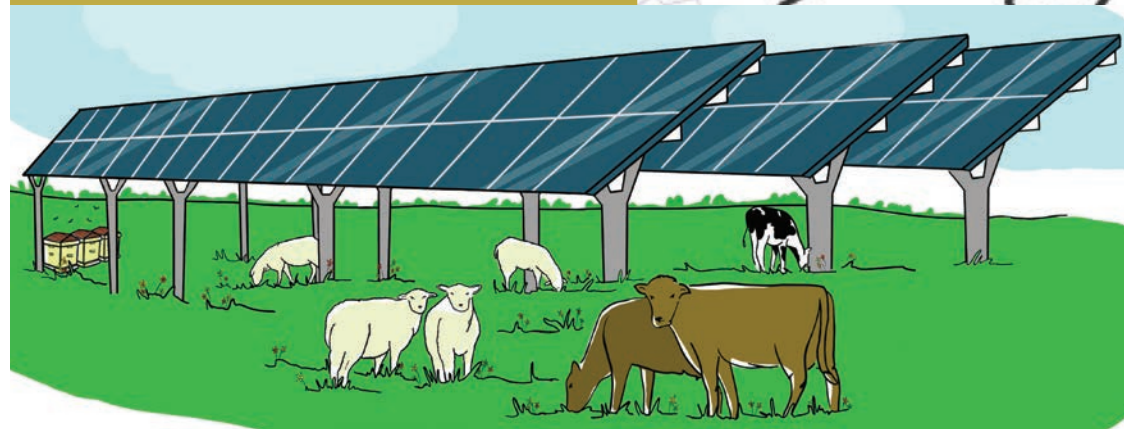
Depuis 2019, une agence s'est installée à Bordeaux pour être au plus proche des projets que nous réalisons sur les territoires.



PROJET AGRIVOLTAÏQUE

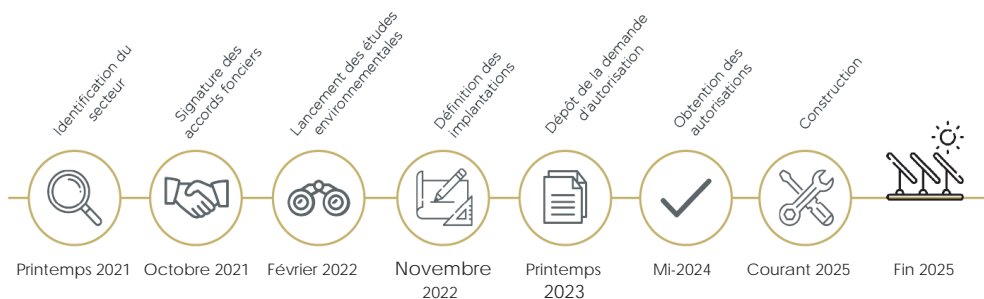
Verdille

- > Commune de Verdille
- > Département de la Charente



Du développement ...

... À l'exploitation



L'ensemble des informations et des actualités sur le projet (résultats des études, calendrier d'avancement, rendez-vous, retombées fiscales, etc.) seront régulièrement mises à jour sur le site officiel du projet :

www.projet-solaire-verdille.fr

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE CE PROJET ?

RP GLOBAL France souhaite construire un projet durable et citoyen, au plus proche de vos avis et de vos attentes. Nous organisons à ce titre un Comité Local de Suivi.

Ce comité se rassemblera lors de réunions de travail jusqu'à la construction du projet : un moment d'échange privilégié entre les différentes parties prenantes (élus, institutions, riverains, agriculteurs...). L'inscription à ce comité se tiendra lors de la permanence d'information.

Venez nous rencontrer le :

**Vendredi 1er juillet 2022
de 8h à 13h
à la Mairie de Verdille**

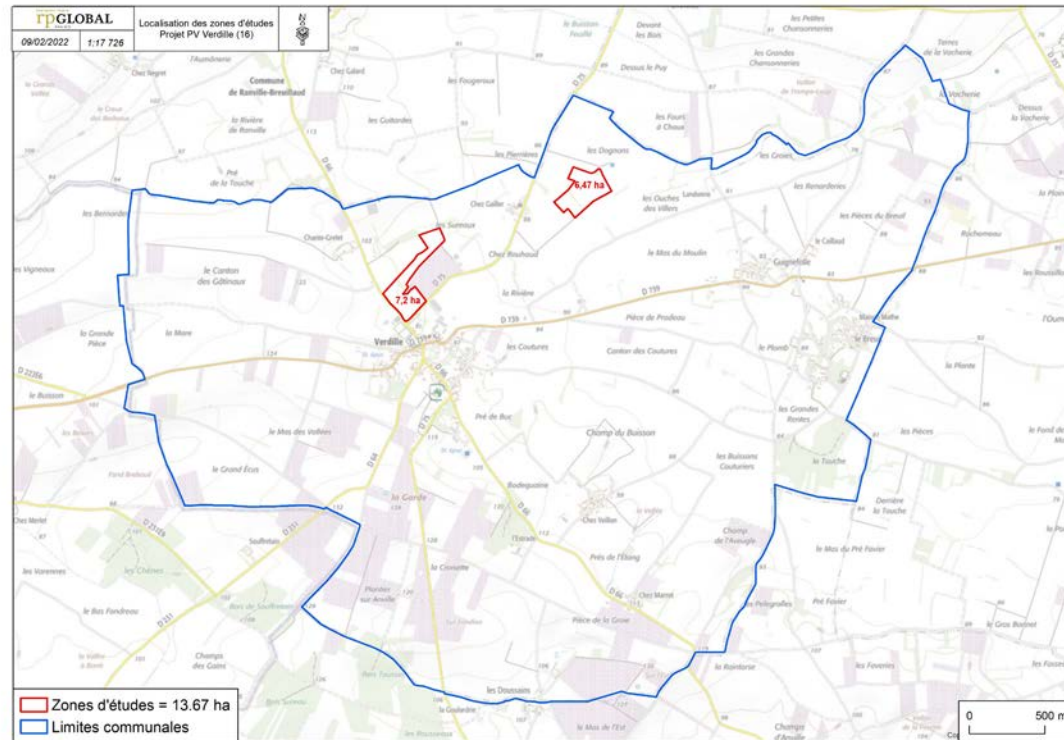
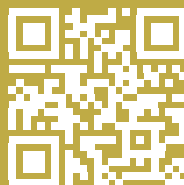
1 Impasse du Logis
16140 Verdille

Pour plus d'informations, vous pouvez contactez votre cheffe de projet :



Caroline PICANON
Cheffe de projet
03 20 51 16 59
c.picanon@rp-global.com

Scannez-moi
pour plus
d'informations



Développer un projet équilibré nécessite de réaliser une étude d'impact afin d'en définir les limites et les mesures à mettre en œuvre. Le bureau d'étude indépendant : VERDI Environnement, basé à Merignac, sera en charge de cette étude et comprendra les volets suivants :



Environnement physique : sols, topographie, géologie, ressources en eau, climat, risques naturels.

Environnement naturel : inventaires sur la biodiversité et étude spécifique sur les incidences Natura 2000 dans un rayon de 10km.



Environnement patrimonial et culture : analyse des perceptions depuis l'habitat, le réseau routier, le patrimoine réglementé, photomontages avant/après implantation ...

Environnement humain : démographie, socio-économie, agricole, patrimoine culturel et archéologique, occupation des sols, urbanisme, réseaux et infrastructures, risques technologiques...



Etude préalable agricole : étude spécifique sur les impacts sur l'économie locale agricole en cours de cadrage avec la Chambre départementale d'agriculture.